



Harcèlement au travail d'une mère seule

Par Snoopi

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des conseils sur ma situation actuelle.

Avant ma grossesse mon patron me faisait du harcèlement, j'étais espionnée par des employées, on me donnait toujours quelque chose à faire au moment de partir, j'ai eu également des réflexions sur mes habits et ma vie personnelle. Actuellement je suis en arrêt depuis Janvier car je ne peux plus faire face au harcèlement. Je peux encore prolonger de deux mois, mais après je ne toucherais rien.

J'ai demandé une rupture conventionnelle pour arrêter tout ça au plus vite. On me l'a refusée car soit disant ils n'en font plus depuis un mois. Par conséquent, je suis allée voir un avocat pour monter un dossier sur mon harcèlement. Selon lui, le dossier était trop fin, il n'y avait pas assez de preuves. Et les personnes qui pourraient témoigner ont peur pour leur poste...

Je souhaite aussi partir car mes horaires (5h à 10h puis 14h à 16h) ne me permettent pas de trouver une bonne garde pour mon fils de neuf mois. Jusqu'à présent je m'arrangeais avec son père, mais maintenant il s'en va faire une nouvelle vie (et nous ne sommes pas mariés).

Je veux quitter ce travail au plus vite, je n'en peux plus, mais là je ne vais plus pouvoir tenir financièrement (je suis déjà dans le rouge) et je suis prête à travailler au noir si rien ne se fait rapidement.

Quelles solutions s'offrent à moi pour quitter ce travail au plus vite et avoir la meilleure contrepartie financière (indemnités, aides) qui me permettrait de repartir à zéro ?

Puis-je attaquer mon employeur sur le fait que je n'ai jamais eu de visite médicale ? Sur le harcèlement ? Mais je ne peux pas me permettre une procédure longue et coûteuse. J'ai normalement le droit à 38 jours de congés payés - plus indemnités ? - plus chômage ?

En attendant, il y a t-il moyen d'aménager mes horaires ?

Comme je suis seule avec mon enfant, aucun proche à proximité, ai-je le droit à une aide (financière ou autre) ?

Comment puis-je me débarrasser au plus vite de cette situation pour repartir à zéro ?

Je vous remercie à l'avance des conseils que vous pourrez m'apporter.